

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2021/AVRIL/039	OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE
Date du conseil municipal 14/04/2021	
Date de la convocation 08/04/2021	
Date de l'affichage 08/04/2021	

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 8 avril 2021.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents :

- Catherine OUSSET représentée par Angélique RAPPAILLES
- Luis-José TENTE MARQUES représenté par Philippe DUCQ
- Sylvie GALLOCHER représentée par Clotilde LAGOUTTE

Madame Chantal REGNAULT-GALLOIS est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en conseil municipal le 11 mars 2021,

VU la commission des finances qui s'est tenue le 8 avril 2021,

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2021 du CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE selon la note de synthèse ci-jointe, sans reprise anticipée de résultat,

Après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 voix Contre,

ARTICLE 1:

DIT que le Budget Primitif 2021 du CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE s'équilibre comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	14 530.00
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	10 479.07
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>	<i>25 009.07</i>

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	25 009.07
<i>Total recettes de fonctionnement</i>	<i>25 009.07</i>

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0.00
RAR Chapitre 21	10 479.07
<i>Total dépenses d'Investissement</i>	<i>10 479.07</i>

RECETTES

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	10 479.07
Total recettes d'Investissement	10 479.07

ARTICLE 2:

APPROUVE le Budget Primitif 2021 du CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE sans reprise anticipée de résultat,

ARTICLE 3:

DECIDE de voter le budget primitif 2021 comme exposé ci-dessus et détaillé dans la note de synthèse ci annexée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 19 avril 2021

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER

Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission
en Sous-Préfecture le
Et de la transmission ou notification
et publication le

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER





Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210427-2021-AVRIL-039-DE
Date de télétransmission : 27/04/2021
Date de réception préfecture : 27/04/2021

COMMUNE DE NANGIS - CENTRE AQUATIQUE - BP - 2021

III - ANNEXES	III
ARRETE ET SIGNATURES	B

Nombre de membres en exercice : 29

VOTES : 29

Nombre de membres présents : 29

Pour : 22

Nombre de suffrages exprimés : 29

Contre : 7

Date de convocation : 08/04/2021

Abstentions : 0

Présenté par Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réunie en session ordinaire

A Nangis, le 14/04/2021

A Nangis, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
OUSSET Catherine	
DUCQ Philippe	
SCHUT Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSESGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	
JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
RAPPAILLES Angélique	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	
CONTENT Cédric	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahmut	
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
COSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
DUROX Aymeric	

Représentée par Mme Rappailles

Représenté par M. Ducq

Représentée par Mme Lagoutte

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LEBOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

A NANGIS, le

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210427-2021-AVRIL-039-DE
Date de télétransmission : 27/04/2021
Date de réception préfecture : 27/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210427-2021-AVRIL-039-DE
Date de télétransmission : 27/04/2021
Date de réception préfecture : 27/04/2021

Budget Primitif 2021

Centre Aquatique

2021



Nangis

Budget primitif 2021
CENTRE AQUATIQUE
AQUALUDE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	14 530.00
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	10 479.07
Total dépenses de fonctionnement	25 009.07

Le chapitre 011 comprend l'ensemble des besoins de fonctionnement, d'entretien et petites réparations, d'achat de fournitures diverses et consommables.

Le chapitre 023 abonde la section d'investissement

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	25 009.07
Total recettes de fonctionnement	25 009.07

Le chapitre 70 représente les recettes liées aux entrées de la piscine.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0.00
RAR Chapitre 21	10 479.07
<i>Total dépenses d'Investissement</i>	<i>10 479.07</i>

Détail des RAR :

Reliquat sur travaux réalisés en 2020 :

Remplacement du vase d'expansion 353.08€

Remplacement pompe 1 450.49€

Travaux sur châssis de fenêtres 7 326.00€

Installation caméra piscine 1 349.50€

RECETTES

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	10 479.07
<i>Total recettes d'Investissement</i>	<i>10 479.07</i>

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210427-2021-AVRIL-039-DE
Date de télétransmission : 27/04/2021
Date de réception préfecture : 27/04/2021